

LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipal

Site : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

N° 84

SEPTEMBRE 2022

LE MOT DU MAIRE

Après un été caniculaire et sec arrive la rentrée de septembre. J'espère que la plupart d'entre vous a passé d'excellentes vacances.

Cette année est, à nouveau, une année de sécheresse qui perturbe la nature : manque d'eau pour les agriculteurs, pour les jardiniers et pour les arbres dont certains dépérissent. Il est souhaitable que l'automne soit pluvieux pour recharger les nappes phréatiques et les sources.

Néanmoins, il a été nécessaire d'entretenir notre village, de faucher autour des captages de nos sources ... Louis, Nolhan et Yves sont venus aider les 2 agents Maxime et Roland. Que tous les 5 soient remerciés pour le travail effectué malgré les fortes chaleurs que nous avons subies.

Dimanche 28 août a eu lieu la 2^{ème} édition de « La Vallauze ». Après 2 années « blanches » à cause du Covid 19, celle-ci a connu un véritable succès grâce au temps magnifique mais surtout grâce aux organisateurs du Comité des fêtes. Je remercie très sincèrement son Président, Pierre DURIEU, les membres du Comité et aussi les bénévoles qui étaient nombreux pour prêter main forte.

Courant septembre, nous allons lancer l'appel d'offres pour la réalisation de notre Maison des Séniors. Nous espérons pouvoir commencer les travaux au 4^{ème} trimestre 2022. Certaines personnes se sont déjà manifestées car intéressées par cette réalisation. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

Encore une fois nous déplorons des décharges sauvages sur la commune. Certes, elles ne sont pas forcément à l'initiative des Vallauds ! bien que la personne qui a déposé un matelas vers les poubelles du cimetière soit sûrement domiciliée pas très loin. Une fois de plus, les agents communaux l'ont enlevé. Est-ce normal ? Non. Il y a une déchèterie mobile chaque année en juin sur la commune ainsi que la déchèterie de Saint-Chamond. Devrons-nous mettre une vidéo-surveillance à cet endroit ? Car ce n'est pas la 1^{ère} fois. L'auteur de cette incivilité se reconnaîtra forcément ! ...

Cela fait maintenant un an que « Familles Rurales Loire Services » s'occupe du périscolaire, du centre de loisirs ... Je remercie chaleureusement les membres de l'équipe pour le travail et les prestations effectuées qui, d'après les échos que j'ai, donnent entière satisfaction.

Merci également aux membres de l'AFR Loisirs/Sports pour leur travail de recherche pour de nouvelles activités à la salle Marie Badard et Renée Peillon. Je souhaite que cela corresponde à des besoins et que chacun trouve l'activité qui lui convient.

A l'heure où je rédige cet édito, la rentrée des classes approche. Je formule des vœux de réussite scolaire à tous nos jeunes, quel que soit leur niveau d'études. Il est important que chacun trouve la voie qui lui procure du bien être dans son futur emploi.

A toutes et à tous, bonne reprise dans vos activités.

Votre Maire
Jean-Claude FLACHAT

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

MICRO CRECHE LA VALLA EN GIER



BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS

Micro Crèche la Clé des Champs pour bambins
de 2 mois et demi à 3 ans toute la semaine de
7h30 à 18h30 et de 4 ans à 6 ans les
mercredis selon les disponibilités
2 bis Rue du frère Francois

Structure Eco citoyenne et Eco Responsable
Pour toute demande d'inscription, vous pouvez
nous contacter au

06-51-12-17-72 ou par mail contact@bebe-et-compagnie.fr

Site web: www.bebe-et-compagnie.fr

COMITÉ DES FÊTES

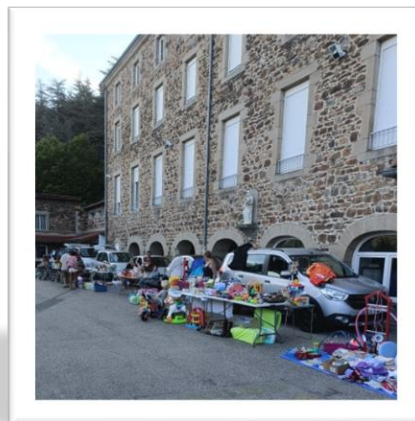
FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique s'est déroulée le
vendredi 17 juin, une foule nombreuse s'était
donnée rendez-vous pour voir le groupe
"GIBUS" et profiter de cette belle et chaude
soirée qui marquait le début de l'été: la
restauration a été proposée par la boulangerie
l'Epi Vallaud, le barbecue par le Café de la Poste
et, pour compléter, la buvette tenue par le
comité des fêtes. Un petit moment convivial qui
a su plaire à tout le monde.



VIDE-GRENIER

Le vide-grenier du dimanche 3 juillet
s'est tenu dans la cour de l'école NDV et une
partie de la rue Marcellin Champagnat. Une
trentaine d'exposants ont étalé leurs
stands pour vendre leurs affaires et une jolie
foule de chineurs s'est baladée et est venue
faire des affaires toute la matinée. Une
première plutôt satisfaisante que l'on pourra
réitérer.



Vide-grenier

LA VALLAUDE

Le dimanche 28 août a eu lieu la seconde
édition de la Vallau. Après une préparation
difficile par manque de motivation de certains
et le travail titanesque à réaliser avec peu de
personnes, en effet, outre la logistique, le
travail administratif était relativement
conséquent, mais nous sommes contents d'avoir
pu vous présenter une belle fête.



DATE A RETENIR

Samedi 29 octobre : Soirée Halloween, soirée dansante, déguisement facultatif mais fortement conseillé.

Nous vous transmettrons plus d'infos via nos moyens de communication.

Vendredi 16 et samedi 17 décembre : 4^{ème} Marché de Noël à la salle Marie Badard et sur le parking. Les inscriptions vont bientôt débuter, au vu du succès des précédentes éditions et comme le nombre de places est limité, les premiers dossiers revenus seront les premiers retenus. Merci pour votre compréhension.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

Par téléphone: 06.33.87.28.60

Par mail

: comitedesfetes.lavallaengier@gmail.com

Suivez également notre actualité sur les réseaux sociaux : Facebook et illiwap

CHORALE L'ANDEOLAISE



Année importante puisqu'elle marquera le 20^{ème} anniversaire de la chorale.

Pour cet évènement nous prévoyons un grand concert le dimanche après-midi 13 novembre à la salle polyvalente.

Assemblée Générale et reprise de l'activité le jeudi 15 septembre à 20h salle Renée Peillon.

Le répertoire est varié sans grandes difficultés. Nous chantons à 3 voix (soprane-alto-basse) avec les partitions et accompagnement piano.

Pour diverses raisons, nous avons perdu quelques choristes. Aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre car nous avons besoin d'étoffer le groupe. Mini cotisation car le chef de chœur et l'accompagnatrice piano sont bénévoles.

Sous un beau soleil, beaucoup de stands, les forgerons de l'association La Mourine de Saint-Martin-la-Plaine, l'atelier Cuir Polaine de Saint-Jean-du-Gard (30), la 1^{ère} compagnie d'archers de Saint-Chamond, la démonstration de cuisine, l'exposition photos, la batteuse, les jeux, les 2 structures gonflables, les nombreux exposants de produits fait-main, la fanfare d'Ocharra, sans oublier les 2 buvettes et plus de 220 repas servis à midi.



Les forgerons

Un grand bravo à tous les bénévoles qui ont su donner de leur temps avant, pendant et après, ils ont toujours répondu présents, sans les citer, la liste serait trop longue, ils se reconnaîtront. Encore MERCI A VOUS TOUS.





*Concert juin 2009 chef de chœur
Clotilde Vacher*

Pour tout renseignement complémentaire
contacter :

Jean-Paul Tardy: tardyjp4442@gmail.com

ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES



Rentrée des classes à l'école Notre-Dame des Victoires.

Les élèves du village ont repris ce jeudi 1^{er} septembre le chemin de l'école et découvert, pour les plus jeunes, leur nouvel environnement. Les élèves et leurs familles ont été accueillis par l'équipe éducative autour d'un café de bienvenue. Pour cette rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous, Mme Justine Genest, qui exerce le poste d'ASEM dans la classe des PS-MS ainsi que Mme Isabelle Champenois, qui enseigne en classe de CM1-CM2 le jeudi.

Les quatre classes de l'école travailleront cette année autour du thème Contes, mythes et légendes. Le développement durable (gestes écocitoyens, tri des déchets, travail autour de la biodiversité, de la nature et de notre environnement) tout comme l'ouverture à la culture à travers des sorties diverses font partie intégrante du quotidien

des enfants. Enfin, c'est avec Le Sourire du Cœur que se déroulera le fil rouge au niveau de la Pastorale mais également sur le plan éducatif. De beaux projets en perspective !

Pour être tenu informé des actualités de l'école, vous pouvez consulter le site Internet de l'établissement et télécharger l'application Illiwap sur votre smartphone.



*Les institutrices prêtes pour cette nouvelle
année*

Mme Céline Bissardon
Chef d'établissement

Renseignements : 04.77.20.08.49

Mail : ecole.valla@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://www.maristes-ndv42.com>

FAMILLES RURALES



**Accueil
Périscolaire**

L'accueil de loisirs a le plaisir de vous présenter
l'équipe d'animation 2022-2023 :



De gauche à droite : Sabrina, Alexandre, Claire, Justine et Adeline

L'équipe a pour projet de faire passer une belle année à tous les enfants présents sur les différents temps (matin, midi, soir) et mercredis.

Les temps périscolaires :

Cette année, de septembre à décembre les activités périscolaires s'articuleront autour des 5 sens : sensibilisation autour du bruit, apprentissage de vocabulaire en LSF, jeux de goût, parcours et repas à l'aveugle etc.... ou comment nos sens nous permettent (à tous les âges) d'appréhender le monde qui nous entoure. Référent de groupes « midi » de septembre à décembre :

PS-MS: Justine/ GS-CP: Adeline /CE1-CE2: Alexandre (lundi/jeudi) et Sabrina (mardi/vendredi) / CM1-CM2: Sabrina (lundi/jeudi) et Alexandre (mardi/vendredi)

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs reste identique à celui de l'année précédente.

L'inscription des enfants à l'accueil périscolaire doit respecter les délais suivants :

- Pour le lundi : inscription 72 heures avant, dernier délai.
- Pour les mardis, mercredis, jeudis et vendredis : inscription 24 h avant, dernier délai.

L'inscription des enfants à la cantine doit respecter les délais suivants :

- Pour le lundi : inscription 72 heures avant, dernier délai.

- Pour les mardis, jeudis et vendredis : inscription 48 heures avant, dernier délai.

Attention : lorsque vous inscrivez votre ou vos enfants à la cantine, veillez bien à les inscrire également au périscolaire du midi.

Les enfants non-inscrits (oubli des parents) mais souhaitant manger à la cantine seront acceptés. Dans la mesure du possible et dans la limite des quantités disponibles, le repas initialement prévu au menu leur sera servi.

Dans le cas contraire, vos enfants se verront servir un repas de substitution au même tarif (4,40 euros). ***En cas d'oubli répété, une rencontre pourra être organisée avec la famille pour trouver une solution satisfaisante qui ne désorganise plus le service.***

Les mercredis :

Nous sommes ravis de voir une belle augmentation des inscriptions pour les mercredis à venir avec une moyenne de 15 enfants par mercredi de septembre. Merci aux familles pour leur confiance ! Il reste des places, n'hésitez pas à nous contacter.

Au programme : Le matin, deux possibilités d'inscriptions : Inscription au projet du moment (de vacances à vacances) ou inscription ponctuelle. Les après-midis de septembre à octobre, la priorité est donnée aux jeux collectifs permettant de jouer ensemble quel que soit son âge. Les jeux choisis ont pour objectifs de favoriser la coopération entre les enfants et la motricité de chacun.

Inscription Projet cinéma :

« Moteur! Action ! » du 07 septembre au 19 Octobre. Viens découvrir les métiers du cinéma et réaliser un court-métrage avec les copains du groupe : jeu d'acteur, écriture du scénario, construction des décors, réalisation, montage. Le 7ème art n'aura plus de secret pour toi !! Tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30.

Les vacances 2022-2023 :

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances de Toussaint (lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022), les vacances d'Hiver (lundi 06 février au vendredi 17 février 2023), vacances de printemps (mardi 11 avril au vendredi 21 avril 2023) et vacances d'été (du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023/ dernière semaine d'août : dates à confirmer).

Un mail d'information avec les dates d'inscription et un aperçu des vacances sera envoyé aux parents quelques semaines avant chaque période de vacances.

Rendez-vous de septembre :

Mardi 27 septembre : Réunion de présentation de l'année 2022-2023 à 18h30 dans les locaux de la cantine.

POUR TOUT CONTACT

N'hésitez pas à envoyer un mail à Noémie

ROTHE Directrice Accueil de Loisirs
périscolaire et extrascolaire

: frls.lavallaengier@gmail.com

au 04.77.20.09.92

ou : 07.54.36.78.97

AFR LOISIRS/SPORTS



**L'AFR Loisirs et Sports
Fait sa rentrée !**

**DECouvrez LE PROGRAMME*
DE LA RENTREE 2022**

Ateliers inter-générationnels Eveil sportif 4 - 6 ans Multisports 7 - 10 ans

Jumpstyle 7 - 18 ans Percussions brésiennes Ado - Adulte Renforcement musculaire Adulte Marche nordique Adulte

Les activités de Loisirs et Sport de
l'Association Familles Rurales à la Valla
Reprennent la semaine du 12 septembre.

La première séance de chaque activité est accessible gratuitement pour essayer, sur inscription par mail à loisirs.lavalla@gmail.com.

Les inscriptions sont possibles lors des deux premières séances selon les créneaux indiqués sur les formulaires d'inscription, disponibles sur notre site Internet. L'adhésion à l'association Familles Rurales est de 32€ et est commune avec celle de Familles Rurales Loire Service (périscolaire, cantine et accueil de loisirs).

Au programme cette année

👶 > **L'éveil sportif** : pour les 4/6 ans, le jeudi de 17h10 à 18h à la salle Marie Badard, avec Adrien, éducateur sportif à l'ASPTT St Etienne. La cotisation s'élève à 150€.

🏐 > **Le multisports** : pour les 7/10 ans, le jeudi de 18h05 à 19h à la salle Marie Badard, avec Adrien, éducateur sportif à l'ASPTT St Etienne.

La cotisation s'élève à 150€.

Nous recherchons un ou plusieurs bénévoles volontaires pour gérer le transfert des enfants concernés du périscolaire vers la salle pour rendre service aux familles dont les parents rentrent après 18h. Vous êtes partants, faites-vous connaître par mail à loisirs.lavalla@gmail.com

👶 > **Le Jumpstyle** : pour les 7/18 ans, le mardi de 17h à 19h à la salle Marie Badard, avec Alexandre Gonzalez qui gère l'association Jumpstyle Loire 42.

La cotisation s'élève à 190€.

Possibilité de mettre un deuxième groupe en place si plus de 24 enfants intéressés, le vendredi soir à la salle Renée Peillon.

♿♿♿♿♿ > **La marche nordique** : le jeudi, séance de 18h30 à 20h, avec Norbert de l'EASC. Départ et retour au City Stade.
La cotisation s'élève à 70€.

🏋️ > **Le renforcement musculaire** : le jeudi de 19h30 à 20h30 avec Sarah, éducatrice sportive Activités de la forme, à la salle Marie Badard. Il s'agit d'une séance de renforcement musculaire avec un programme varié chaque semaine : cuisses/abdos/fessiers - haut du corps - gainage - circuit training - utilisation de petit matériel (mini-haltères / élastiques). La séance est ouverte à tous les niveaux et adaptée à la forme physique de chacun. Possibilité d'ajouter un créneau (16h - 17h) si personnes intéressées en nombre suffisant pour former un groupe.
La cotisation s'élève à 160€.

🥁 > **Le batucada** : Musique - Cours de percussions brésiliennes, le lundi de 18h30 à 20h en salle Renée Peillon, avec Bastien Goupille de l'association Tamadjam. Cours adultes, ouvert également aux jeunes à partir de 10 ans. Prêt du matériel par l'association Tamadjam.
La cotisation s'élève entre 180€ et 260€ en fonction du nombre d'adhérents.

> Les ateliers :

En complément, nous proposons des ateliers intergénérationnels gratuits en Salle Renée Peillon, sur inscription par mail à loisirs.lavalla@gmail.com :



Le samedi 24/09 de 15h à 18h : **Atelier jeux de société** (adulte et enfants à partir de 7 ans).
Le samedi 22/10 à 10h : **Concert Percussions Parents-Enfants 0-3 ans**

Le mercredi 26/10 de 9h à 11h (vacances scolaires) : **Atelier peinture sur galet**
Le mercredi 07/12 de 18h30 à 20h : **Merry Christmas** - atelier autour de Noël avec Charlie, anglais.
Le samedi 17/12 à 10h : **Découvertes sonores** (éveil musical) pour les 4-8 ans.

Pour être informé de notre actualité :

Notre site internet :

<https://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier/>

Pour nous contacter :

loisirs.lavalla@gmail.com

Ou par courrier dans une enveloppe libellée
AFR Loisirs et Sport et déposée dans la boîte
aux lettres de la Mairie

Station Illiwap : AFR Loisirs et Sport

Facebook : AFR Loisirs et Sport La Valla

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.
Les bénévoles de l'association Loisirs et Sport.

Céline Delpuech / Perrine Lemercier

**COMMUNAUTÉ DES FRÈRES
MARISTES DE LA VALLA**



Un départ et une arrivée dans la communauté :

- F. Jean Thouilleux, arrivé il y a trois ans, a rejoint la communauté de St Paul 3 Châteaux.
- F. Claude Morisson arrive ; il vient de la communauté de Pontcharra sur Turdine qui a été fermée. Il devient le nouveau responsable de la communauté.

Les 3 autres frères, Joseph Marconnet, Michel Morel et Héribert Pujolas complètent la communauté.

Cet été, après les restrictions de voyage dues au Covid les deux années précédentes, de nombreux groupes étrangers sont venus visiter

les lieux d'origine de l'Institut des Frères maristes pendant les mois d'été.

Rappel : pour les gens de La Valla et de la région, il est toujours possible de venir découvrir la Maison Champagnat ; il suffit de sonner au 5, rue Marcellin Champagnat. On peut aussi téléphoner à l'avance pour prendre rendez-vous, au 04 77 20 02 47. Un Frère sera heureux de vous accueillir.

Communiqué par F. Michel Morel

INFORMATIONS SPORTIVES



ASVG TENNIS DE TABLE



Une nouvelle saison se prépare. Il s'agira de la 35^{ème} !

Les inscriptions se dérouleront salle polyvalente le mercredi 7 septembre et le vendredi 9 septembre de 18h à 19h.

L'Assemblée Générale suivra les inscriptions du vendredi et se terminera par le partage du verre de l'amitié.

Chaque semaine, hors vacances scolaires, il y aura 2 séances d'entraînement à la salle polyvalente :



1-Le mercredi de 18h à 19h pour les enfants avec un entraîneur diplômé. Age minimum requis

8 ans en 2022. Nombre limité à 10 car nous disposons de 5 tables.

2-Le vendredi à partir de 18h, entraînement libre avec toujours la présence d'un adulte. En photos quelques joueurs en double et les récompensés du tournoi de fin de saison 2021-2022. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année.



Renseignements complémentaires auprès de Jean-Paul Tardy au 04 77 20 01 75

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS STEP



Lors du championnat de France UNSS STEP qui s'est déroulé cette année à Nice, les vallaudes, entraînées par leur professeur Sylvie PHILIS, sont revenues de compétition médaillée.

Dans la catégorie lycée (lycée Claude Lebois) :

Léa Romeuf, Maëlle Chavanne originaire de la Valla et leur équipe sont montées sur la 1^{re} marche du podium en décrochant la médaille d'or pour la 2^{ème} fois.



LEA et MAELLE

Dans la catégorie
collège (collège Pierre Joannon) :
Mathilde Ginot, Pauline Berger et
leur équipe ont décroché la médaille de bronze.



MATHILDE et PAULINE

Toutes nos Félicitations à nos
jeunes Vallaudes pour leurs participations
victorieuses.

VIE PRATIQUE

DECLARATION DES RUCHES



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une obligation annuelle pour tout
apiculteur, dès la première colonie
d'abeilles détenue.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

RESEAU URBAIN STAS

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole



**TRANSPORTS
URBAINS**
SAINT-ETIENNE METROPOLE

Les nouvelles possibilités Pour
se déplacer avec à partir de La Valla

LIGNE 102

Luzernod La Valla-en-Gier —●—
Place du Moulin Saint-Chamond

Habitants de La Valla-en-Gier, à partir du 29 août, une nouvelle ligne de bus STAS **102** circulera entre votre commune et Saint-Chamond.

Vous avez l'habitude d'utiliser le service Proxistas sur le secteur ? A partir du 29 août, ce service intègre également la nouvelle ligne STAS **102**.

La ligne **102** circule sur réservation, du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires et pendant l'été.

➔ **Salariés** : des horaires tôt le matin et tard le soir avec des correspondances avec les TER au départ de Saint-Chamond.

➔ **Voyageurs occasionnels** : des horaires en journée pour vos rendez-vous administratifs ou médicaux, pour aller au marché ou pour des déplacements de loisirs.

Lundi au samedi toute l'année



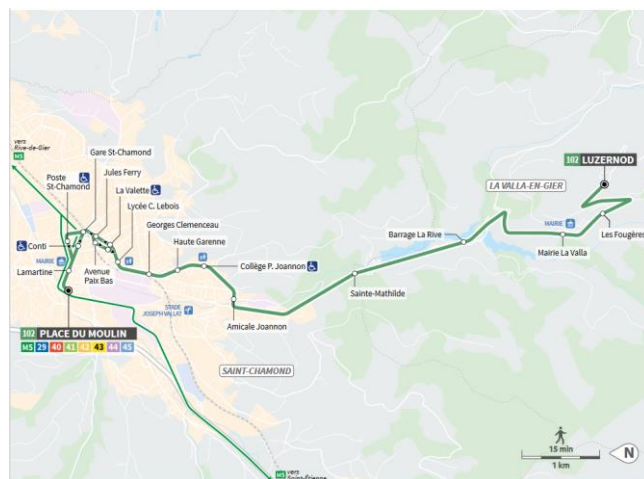
Horaires sur réservation du lundi au samedi, pendant les vacances scolaires et pendant l'été.

Vers Saint-Chamond

Luzernod	7:30	9:09	13:54
Gare SNCF Saint-Chamond	7:48	9:27	14:12
Horaires TER vers Lyon	7:57		
Place du Moulin	7:51	9:30	14:15

Vers La Valla-en-Gier

Place du Moulin	11:30	16:15	18:35
Horaires TER depuis Lyon			18:32
Gare SNCF Saint-Chamond	11:33	16:18	18:38
Luzernod	11:51	16:36	18:56



Horaires sur réservation

Les horaires surlignés en rose et identifiés avec un ne circulent qu'avec une réservation préalable

Comment ça marche ?

- Je réserve mon trajet dès que je connais la date de mon déplacement et au plus tard la veille avant 19h
 - ➔ Sur le site internet **www.reseau-stas.fr**
 - ➔ Sur l'application **MyMobi**
 - ➔ Par téléphone au **0 800 041 042** (choix 3)
- Je sélectionne mon arrêt de montée et de descente ainsi que l'heure pré-défini de mon voyage.
- Je me présente à l'arrêt **5 minutes avant l'heure** de prise en charge indiqué.
- Je voyage en règle :
 - ➔ J'ai un titre de transport STAS en cours de validité (abonnement ou titre occasionnel)
 - ➔ Si je n'ai pas de titre, je peux l'acheter :
 - Par sms (j'envoie **1 VOYAGE** au **93042**)
 - Sur l'application **moovizy**
- Je monte, je valide.

L'annulation doit rester exceptionnelle.
En cas d'**empêchement**, j'annule ma réservation **au plus tard la veille de mon déplacement avant 19h.**



Réservations possibles sur plusieurs périodes :

Je veux voyager plusieurs fois dans le mois :

➔ Je peux réserver mes trajets 1 mois à l'avance et jusqu'à la veille avant 19h.

Suivez-nous :



BIBLIOTHÈQUE



Spectacle gratuit offert par la commune pour les enfants de 3 à 10 ans : « Robot Box » par la Compagnie Maintes et Une fois le **mercredi 19 octobre 2022 à 14h30 à la salle Marie Badard** (durée : environ 50 minutes).

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Mardi 16h à 18h.
- Mercredi 16h - 17h30 (nouveaux horaires à partir du 30/08/22)
- Vendredi 19h - 20h
- Ouverture pendant les vacances scolaires sauf Noël

Vous pouvez nous joindre : 04.77.94.47.38 ou 04.77.36.08.58

bibliothequelavallaengier@gmail.com

MARGUERITE DESGRANGES FÊTE SES 100 ANS



Marguerite JANOT est née à Izieux (Saint-Chamond) le 15/08/1922.

En 1944, elle se marie avec Marcel DESGRANGES et ils habitent à Saint-Maurice sur Dargoire.

De cette union naîtront trois enfants :

- Claude née en 1945
- Yvonne née en 1946
- Georges né en 1949

qui lui donnèrent ensuite 3 petits-enfants et 8 arrières petits-enfants.

Par la suite, le couple viendra s'installer à Rive de Gier où Marguerite exercera la profession de comptable chez Combarmond jusqu'à sa retraite. Puis avec son époux et Georges à Pont de Soulage sur la commune de La Valla en Gier.

Marguerite jouit de toute sa mémoire. Malgré ses 100 ans, elle a conservé beaucoup de facultés. Toutefois, une chute l'a rendue un peu dépendante du côté de la motricité.

Jean Claude FLACHAT, Maire de La Valla en Gier s'est rendu avec deux de ses adjoints à la maison Antoine PINAY où elle réside depuis 3 ans pour lui offrir un bouquet de fleurs et des friandises à l'occasion de ce bel anniversaire.

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Une enquête publique est organisée du 29 août au 30 septembre 2022.

Le dossier est consultable sur le site :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

URBANISME

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier.

C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Notre commune est désormais en capacité de recevoir ces demandes sous forme numérique. Les usagers conservent cependant la possibilité de déposer leurs dossiers au format papier.

Adresse mail à utiliser :
urbanisme@la-valla-en-gier.fr

ASSISTANTES MATERNELLES



Si vous cherchez un moyen de garde pour s'occuper de votre ou de vos enfants, n'oubliez pas que nous avons des assistantes maternelles agréées sur la commune.

Pour connaître leurs coordonnées et disponibilités, il vous suffit de contacter :
Mairie : 04.77.36.08.58

DECLARATION MEUBLÉS DE TOURISME

Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme (gîte, Airbnb, Abritel, le Bon Coin etc.), que celui-ci soit classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la mairie. Ceci permet d'avoir un recensement de l'offre de logement touristique sur la commune.

Une personne qui offre à la location un meublé de tourisme sans l'avoir déclaré en mairie encourt une amende de 450 €.

Les personnes ayant déjà déclaré leurs meublés peuvent s'adresser en mairie s'ils ont des modifications à apporter.

ILLIWAP

Suivez l'actualité des diverses stations de la commune de La Valla en Gier :

Mairie : @42131



AFR Loisirs/Sports La Valla en Gier :
@42131:afr-loisirssports-la-valla-en-gier



Comité des fêtes - La Valla en Gier :
@42131:comite-des-fetes-la-valla-en-gier



Bibliothèque La Valla en Gier
@42131:Bibliotheque



Ecole NDV : @42131:ecole



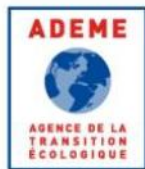
Centre de loisirs / Périsco La Valla en Gier :
@42131:AFR42131



DES AIDES POUR LES PROFESSIONNELS



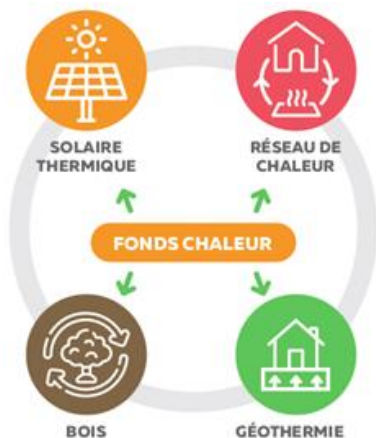
Financé par



DES AIDES POUR LES PROFESSIONNELS

Saint-Etienne Métropole fait de la transition énergétique et écologique une de ses priorités, et souhaite aider chaque entreprise et association de son territoire à s'emparer de cette thématique.

A l'heure où le prix des énergies flambe, les dispositifs proposés permettent aux professionnels de réduire leur dépendance à l'augmentation des coûts de l'énergie.



✚ Vous avez des projets de construction, rénovation, ou encore de changement de chauffage ?

Le Fonds Chaleur Territorial vous permet de bénéficier de subventions pouvant représenter 70 à 100% de votre étude de faisabilité et de 30% à 65% des investissements, pour des installations de chauffage ou de production

d'eau chaude sanitaire avec des énergies renouvelables (chaufferie bois, solaire thermique, géothermie, réseaux de chaleur).

Votre contact : Véronique LALLEE 06 15 36 83 37 veronique.lallee@saint-etienne-metropole.fr

✚ Vous souhaitez remplacer un véhicule ancien et polluant ?



Panneau de signalisation – Zone à faibles émissions mobilité Saint-Etienne Métropole / Jérôme Abou

Afin de réduire l'exposition de sa population à la pollution atmosphérique, Saint-Etienne Métropole a mis en place le dispositif Zone à Faibles Emissions, qui interdira progressivement la circulation des véhicules utilitaires et des poids lourds les plus polluants à l'intérieur du « triangle autoroutier stéphanois ». Cette restriction s'accompagne d'aides financières pour le renouvellement d'un véhicule polluant pouvant aller jusqu'à 25 000€ pour l'acquisition ou la location d'un véhicule fonctionnant au gaz naturel ou électrique. Cette aide est cumulable avec les aides nationales (bonus écologique, prime à la conversion...). Les demandes de subventions se font en ligne. Le dossier doit être rempli et envoyé avant toute signature de devis.

Votre contact : Lara Sansus 06 30 55 19 09 fonds-air-vehicules@saint-etienne-metropole.fr

N'hésitez pas à contacter les services de Saint-Etienne Métropole ou de l'ALEC42 pour savoir si votre projet est éligible !

 Vous avez un projet en lien avec le vélo dans votre structure ?

Pour favoriser l'utilisation du vélo, Saint-Etienne Métropole accompagne vos projets d'acquisition de matériel (vélo cargo, vélo frigorifique, matériel de sécurité) de communication et de sensibilisation autour de cette pratique, jusqu'à 50% du montant des dépenses éligibles.

Pour exemple, ce fonds a permis de financer un vélo cargo pour un électricien en remplacement d'un véhicule utilitaire pour ses tournées.

Votre contact : Lara Sansus 06 30 55 19 09
lara.sansus@saint-etienne-metropole.fr

Saint-Etienne Métropole, territoire de naissance du premier vélo français, souhaite soutenir la pratique du vélo comme alternative à l'usage de la voiture en ville dans déplacements quotidiens.

Son objectif est de tripler le nombre de déplacements effectués en vélo en 10 ans, en rendant plus sûrs et confortables les déplacements quotidiens en vélo.

Le Plan Vélo métropolitain sur 10 ans vise l'aménagement d'un réseau structurant de près de 110km de voies vertes et pistes cyclables, la **réalisation d'un maillage de proximité en complément du réseau métropolitain en concertation avec les communes, et une offre de services renouvelée pour les usagers du vélo. Une enveloppe de 41 millions d'euros est consacrée à ce projet ambitieux.**

Dans le cadre du plan vélo, Saint-Etienne Métropole et l'ADEME ont convenu de la mise en place d'une action dédiée au soutien des initiatives concourant à la promotion des usages innovants du vélo. Un budget de 150 000€ sur trois ans est prévu.

Déjà 13 entreprises et associations du territoire métropolitain ont bénéficié d'une subvention pour des dépenses d'investissement, d'animation ou de communication, pour avoir proposé un projet innovant d'un point de vue

technique (livraison de repas à vélos triporteurs, réutilisation de vélo électrique usagés) ou social (utilisation du vélo cargos pour les activités de centres sociaux ou les tournées d'un électricien).

Cette aide cible les entreprises, associations et communes du territoire de Saint-Etienne Métropole. Le montant d'aide peut atteindre 50% des dépenses du projet !

Pour en savoir plus sur l'aide : 04.27.40.56.11 ou par mail à

lara.sansus@saint-etienne-metropole.fr
<https://www.semlemag.fr/express/la-metropole-finance-des-projets-dusages-innovants-du-velo/>

**NOUS VOUS AIDONS
À MONTER VOTRE DOSSIER**

Contact : ALEC 42

Cassandra JOLY
04 77 41 41 94
cassandra.joly@alec42.org

Thibaut VALLAT
04 77 41 41 18
thibaut.vallat@alec42.org

**Pour plus d'informations sur
la Zone à faibles émissions
ou le Fonds air véhicules**

contactez Saint-Étienne Métropole :
fonds-air-vehicules@saint-etienne-metropole.fr
04 27 40 56 11

DEBROUSSAILLEMENT



Direction Départementale des Territoires

Fiche pratique sur le débroussaillage et les pouvoirs de police du maire

Les obligations de débroussaillage en 3 questions.

1- Pourquoi débroussailler ?

Le feu de forêt est une préoccupation pour le sud de notre département. 36 communes du département font l'objet d'un classement comme « massif forestier à risque d'incendie de forêt » par la préfète de la Loire. Les récents événements climatiques (sécheresses, vents violents, fréquentation des massifs...) viennent renforcer la nécessité de vigilance.

Le débroussaillage permet de protéger les personnes et les biens car :

L'intensité du feu diminue lorsqu'il arrive dans une zone débroussaillée, il sera maîtrisé plus facilement,

les services de secours pourront intervenir plus rapidement et avec un maximum de sécurité, si toutefois le feu venait à passer, passant plus vite, les dégâts occasionnés seront moins importants.

2- Qui est concerné par le débroussaillage ?

Pour limiter les dommages causés par le feu, un arrêté préfectoral du 27 juillet 2011 oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements à maintenir en état débroussaillé les parcelles sur une profondeur de 50 mètres par rapport à leur construction.

Sont également concernées par le débroussaillage, leurs voies privées donnant accès aux bâtiments et ce, sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

3- Comment débroussailler ?

L'article 3 de l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2011 fixant les règles en matière de débroussaillage, reporté ci-dessus, précise les modalités de mise en œuvre.

Un débroussaillage efficace sous-entend :

- d'éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches,
- de couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres,
- d'espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas,
- d'élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 mètres,
- de se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant.

En aucun cas, débroussailler, signifie couper tous les arbres !

PLUI

IMAGINONS ENSEMBLE NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

PLUI Plan local d'urbanisme intercommunal
Saint-Étienne Métropole

RÉUNIONS PUBLIQUES

SAINT-ÉTIENNE	ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON	SAINT-CHAMOND
14 septembre 2022 - 18h > 20h Musée d'art moderne et contemporain Saint-Priest-en-Jarez	20 septembre 2022 - 18h > 20h Salle d'Andrézieux	27 septembre 2022 - 18h > 20h Salle du Conseil
LA TALAUDIÈRE	RIVE-DE-GIER	FIRMINY
5 octobre 2022 - 18h > 20h Pôle Fécot	6 octobre 2022 - 18h > 20h Salle de la mairie Jean-Dasté	13 octobre 2022 - 18h > 20h Salle de la Mairie du travail

+01 77 98 50 00 : saint-etienne-metropole.fr

SAINT-ÉTIENNE la métropole

ENVIRONNEMENT HABITAT ÉCONOMIE MOBILITÉS PATRIMOINE

MOUSTIQUE TIGRE



Moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes : agissons ensemble !

Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre s'est installé progressivement dans notre région, et de manière particulièrement intense dans certaines de vos communes.

Outre la mise en place d'une **surveillance renforcée** à chaque saison, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a engagé un **travail de concertation** avec l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication), les conseils départementaux, la Métropole de Lyon et plusieurs communes afin de réaliser des outils de communication communs à l'échelle de la région pour sensibiliser la population, mais surtout l'inviter à agir.

Notre objectif commun ? Que chaque citoyen s'implique et adopte des gestes très simples : vider, ranger, couvrir tout objet pouvant contenir de l'eau.

En cliquant sur le lien suivant (Moustique tigre : agissons ensemble), vous pourrez accéder à différents supports de communication et ressources.

UN PEU DE CIVISME

RAPPEL



Vos chiens sont vos amis, mais aussi les nôtres. C'est pour cela que la municipalité a créé une canisette à proximité du nouveau parking sous le village. Cet espace est nettoyé hebdomadairement par les services techniques.

Néanmoins, nous recevons encore **des plaintes en mairie des personnes qui se plaignent des déjections canines.**

Nous appelons donc à la civilité de tous les propriétaires de chiens et je sais que nombreux sont ceux qui agissent déjà dans cet esprit, pour que cesse ce manque de respect !

Dans le même temps, la municipalité agira avec plus de sévérité pour faire respecter les arrêtés en appliquant les fortes amendes qui y sont associées. **Seront donc verbalisées les personnes prises sur le fait d'abandonner les déjections de leur chien sur l'espace public.**

J'espère que chacun comprendra que cette action déterminée est nécessaire.

TARIFS SALLE MARIE BADARDET SALLE RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

	Salle polyva lente (SP)	Salle Renée Peillon (SRP)	SP + SRP
Caution	500 €	230 €	730 €
Location aux particuliers	450 €	210 €	600 €
Autres 15h-18h	150 €	100 €	NON

Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €
Location du samedi au lundi matin (si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin)	750 €	350 €	1000 €
Location aux associations	350 €	200 €	500 €
Ménage par employée communale	110 €	70 €	150 €

ENLEVEMENTS DES ORDURES



RAPPEL :

Les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif :

Ils doivent être rentrés le jour même.

Certains restent en permanence sur la voirie dans le village, à la Rive... ou sur les lieux de collecte et s'exposent ainsi à une amende de non-respect de cette règle du Code de la Santé publique qui peut entraîner une amende de 68 € à régler sous 45 jours, au-delà, majoré à 180 €. L'amende peut aussi évoluer jusqu'à 750 €.

En cas de récidive, les employés communaux seront chargés de leur enlèvement aux frais de son propriétaire.

CORRESPONDANCE DE PRESSE

Correspondant de presse
Le Progrès :

Monsieur André DUCO

Tel : 07 50 60 57 03

andre.duco@pom2pin.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h00 à 12h30

Jeudi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

☎ 04.77.36.08.58

✉ mairie@la-valla-en-gier.fr

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Kimie ROCHER, née le 22 mai 2022 à Saint-Chamond, domiciliée 99, Chemin de Combernaud.

Soan DI CIOCCIO DURANTON, né le 10 juin 2022 à Saint-Priest en Jarez, domicilié 1, Chemin des Terrasses de Leytra.

Cléo, Marie, Isabelle ORIOL, née le 13 juillet 2022 à Saint-Chamond, domiciliée 6, rue du Ney.

MARIAGES

Clément, Dominique GALOPIN et Noémie ANGLARD le 03 juin 2022.

Rémy CHAPUIS et Frédérique BARTHELEMY le 30 juillet 2022

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Georges, Serge DETTA-COLLI, décédé le 30 mai 2022.

Félix, Antoine, Marie BACHÉ, décédé le 05 juin 2022.

Pascal, Noel, Claude LAURENT, décédé le 18 juin 2022.

Lucien, Joseph BONNER, décédé le 03 juillet 2022.

Gérard, Claude, Emile PACCALLET, décédé le 04 août 2022.

INHUMATIONS

Félix, Antoine, Marie BACHÉ, inhumé le 09 juin 2022.

Lucien, Joseph BONNER, inhumé le 08 juillet 2022.

Gérard, Claude, Emile PACCALLET, inhumé le 10 août 2022.

Antoine, Urbain, François REGNY, inhumé le 19 Août 2022.

Marcelle, Jeanne, Lucie SEAUVE, née CALLET, inhumée le 22 août 2022

NOS COMMERCES DE PROXIMITE



TOUS RÉUNIS

ÉPICERIE PRIMEUR CAFÉ

RELAIS POSTE

Sylvie HERVIER : Possibilité de livraison à domicile.

BUREAU DE POSTE Horaires :

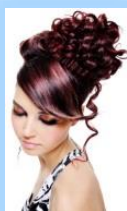
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-13h30

Vendredi: 8h30-13h30-17h-20h

Samedi: 8h30-14h. Dimanche: 8h-14h

☎ 04.77.20.02.30

☎ 06.67.66.90.12.



COIFFURE : *Le Salon de Virginie*

☎ 04.77.20.01.15.



Beauté Nature

Esthétique

Sonia Faure

☎ : 06.70.70.86.46



ATELIER POTERIE

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03



AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16



BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20



AUBERGE DE LA BARBANCHE

Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier 42100 SAINT-ETIENNE

☎ 04.77.20.40.43

aubergebarbanche@orange.fr



LES AUBRACS DE SALEYRES

Vente directe de viande

Sébastien THOLOT

☎ 06.58.42.11.84

sebaubrac@orange.fr

Site internet : www.lesaubracsdesaleyres.fr



04 77 20 00 89

contact@restaurantlacascade.fr

Barrage de la Rive
42131 La Valla en Gier



Jennifer BONY / Photographe

06 22 24 89 51

jennifer.bony@hotmail.com



Maçonnerie Paillot Marra Yannick Paillot

Maçonnerie Générale - Construction et rénovation
de villa Toiture -toiture Dallage - Petits travaux

Port : **06.73.96.63.67**

Tél. : **04.77.75.10.95**

@ : maconneriepaillotmarra42@yahoo.com

www.maconnerie-paillot-marra.fr



Les gourmandises de Laetitia

Vente à emporter Pâtisserie,
Buffet, cocktail Sucrée ou salée.

Renseignements : Mme Fauverteix Laëtitia

06 61 04 81 15

laetitia.payre@outlook.fr

Facebook : Les gourmandises de Laëtitia.



Nathalie Fosse

Naturopathe, iridologue, Kinésiologie,
Reflexologue

Intervention à domicile sur rendez-vous

06.20.89.87.92

www.nathalie-fosse-naturopathe.fr



Arnaud SILVESTRE

Conseiller en immobilier

06.98.86.37.58

Arnaud.silvestre@iadfrance.fr



Sylvain DENIS

MULTISERVICE42

1684 route de la Valla

42131 la Valla en Gier

denis.s42@hotmail.com

06.58.23.67.17



Thomas MONTAGNY : SLT TP

Terrassement/Aménagement

47 rue Marcellin CHAMPAGNAT

42400 St CHAMOND

06.30.10.73.58

Contact.slttp@gmail.com

NOUVEAU



Olivier AVOND

10 rue de l'Andéolaise

42131 La Valla en Gier

www.haumana-beaute.com

0785853332

NOUVEAU

Des raisons d'économie substantielles, Le Petit Journal est
imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur
sur le site. : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

Dépôt légal: SEPTEMBRE 2022 - Imprimé en France -
Imprimeur : Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur
publication et Rédacteur en chef : Michel LEGRAND